

## A retenir

<b>PECHER</b>	<b>Maladies de conservation</b> : conditions climatiques favorables
<b>POMMIER</b>	<b>Carpocapse</b> : début des éclosions de deuxième génération

## TOUTES ESPECES FRUITIERES

### Pou de San José

Observation de fruits infestés récemment dans quelques vergers (pommés, pêches, abricots).

## PECHER

### Maturités en secteur précoce

Récolte en cours de Magique, Royal Summer, Surprise, Sweet Love, Ivory Star, Luciana...

### Maladies de conservation

Actuellement, on constate peu de dégâts en vergers. Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés de saison, en conditions climatiques humides. Les conditions actuelles restent favorables (régime de vent marin).

#### Mesures prophylactiques

Pour que la lutte soit efficace : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'ap proche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.



### Directeur de publication

Denis Carretier  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Occitanie - BP 22107  
31321 Castanet Tolosan  
05.61.75.26.00

### Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agri-  
culture de l'Hérault, des  
Pyrénées Orientales, SER-  
FEL, Chambre Régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie

### Crédit photos

Groupe Chambre

### **Bactériose *Xanthomonas arboricola pv pruni***

**En Languedoc**, les parcelles historiquement touchées présentent des symptômes marqués sur feuille, et parfois sur fruit (dans quelques vergers). Voir photo ci-dessous.



Les éléments qui suivent sont extraits de la **fiche technique SudArbo 2013 « Maladie des taches bactériennes des arbres fruitiers à noyau *Xanthomonas arboricola pv pruni* »**.

En cas d'observation, mettre en œuvre les **mesures prophylactiques** suivantes :

#### **> Ordre des travaux :**

Intervenir dans les parcelles saines en premier, celles ayant présenté des symptômes ensuite (séateurs, broyeurs, atomiseurs...)

En fin de travail, dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel (grilles des pulvérisateurs, broyeurs, tracteurs...) de tout déchet (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les séateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.

#### **> Raisonner la fertilisation et l'irrigation**

- Irriguer avec modération, donc normalement en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
- Éviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison.

#### **> Lors de la récolte**

- Rincer et désinfecter les caisses après les avoir soigneusement vidées de tout déchet (feuilles, fruits...)
- Éviter le passage immédiat du matériel de récolte d'un verger contaminé à un verger sain.
- Répandre les fruits atteints dans les parcelles d'où ils proviennent, ou en champ ouvert éloigné des vergers sains, puis les enfouir. Le risque de conservation et de contamination par le sol ne paraît pas très élevé en regard du potentiel d'inoculum déjà présent dans les arbres.

**En cas d'observation ou de doute, contactez votre service technique.**

### **Oïdium**

**Dans le Roussillon**, augmentation légère des attaques sur feuilles.

**En Languedoc**, la situation est calme.

### **Puceron varians, puceron farineux**

**Dans le Roussillon**, des foyers sont observés en vergers biologiques. Peu d'évolution.

### **Puceron brun**

**Dans le Roussillon**, quelques foyers sont observés en vergers biologiques et conventionnels.

## Tordeuse orientale du pêcher

**En Languedoc**, les niveaux de captures restent bas mais dans les zones à pression historique, on détecte toujours des pousses minées.

**Dans le Roussillon**, faibles dégâts sur pousses, quelques dégâts sur fruits en très légère augmentation.

## Petite mineuse *Anarsia lineatella*

**Dans le Roussillon**, légère augmentation du vol dans les parcelles concernées.

## Forficule

**Dans les deux bassins**, présence d'individus causant de rares dégâts sur fruit. Le risque augmente à l'approche de la maturité.

## Acarien rouge

**Dans le Roussillon**, quelques parcelles présentent des populations, à des niveaux très faibles.

## Cicadelle verte

**En Languedoc**, observations de pousses « frisées », sans aggravation.

**Dans le Roussillon**, les populations sont en augmentation.

Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles (voir photo ci-contre).

Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de fin mai à octobre, fait 2 à 3 générations par an.



## Thrips californien

Les nectarines et pêches à peau peu duveteuse sont les plus sensibles aux attaques de thrips californien. Pour ces variétés, on est toujours en période de sensibilité.

**Dans le Roussillon**, la population est constante, présence sur pousses et sur fruits. Des dégâts sur fruits dans la cuvette pédonculaire.

**En Languedoc**, observation de quelques dégâts sur les variétés sensibles.

Dans les parcelles à historique, mettre en œuvre des :

### Mesures prophylactiques

- réaliser une taille en vert d'éclaircissement
- ne pas laisser de fruit en surmaturité sur les arbres.

## Mouche méditerranéenne cératite

**Dans le Roussillon**, capture des premiers adultes en zone littorale et en zone de plaine.

# ABRICOTIER

## Maturités en secteur précoce

Récolte en cours de Swired...

## Enroulement chlorotique de l'abricotier

Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, pâles, rondes, cassantes et en gouttière.

### Mesure prophylactique

Eliminer les arbres atteints, sources de contamination pour les années à venir.

## Maladies de conservation

Actuellement, on constate peu de dégâts en vergers.

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés tardives, en conditions climatiques humides.

## Capnode

Des adultes sont régulièrement observés.

Des pics de population surviennent en général en cours d'été.

## Tordeuse orientale du pêcher et Petite mineuse (*Anarsia lineatella*)

Le risque d'attaque sur fruit existe pour les vergers plantés en variétés tardives (maturité à partir de début juillet), ces attaques survenant en général à l'approche de la maturité.

# CERISIER

## Anthracnose (cylindrosporiose)

L'observation de taches sur feuille liées à cette maladie est pour l'instant très sporadique.

# POMMIER

## Carpocapse des pommes

D'après le réseau de piégeage et les données du modèle Inoki, le vol et les éclosions de deuxième génération ont démarré (2% à Marsillargues et 4% à St Gilles).

Le pic des éclosions (50%) est prévu autour du 21-26 juillet.

La pression est élevée cette année. La surveillance des vergers est primordiale dans les semaines à venir.

Le **seuil de nuisibilité** s'établit, à l'issue du comptage de fin de première génération, à 5 fruits présentant une piqûre active sur 1000 fruits.

Piqûre active (galerie profonde)



### Techniques alternatives :

Dans les vergers présentant des attaques significatives :

- cueillir les fruits piqués, les sortir du verger et les éliminer.
- poser de bandes-pièges cartonnées autour des troncs ; plaquer et scotcher la bande (ondulations côté intérieur) contre le tronc, prévoir de les sortir et de les brûler fin septembre pour diminuer la population l'année suivante.

L'utilisation du virus de la granulose contre les jeunes larves de carpocapse est une solution largement employée au moment de l'intensification des éclosions.

## Zeuzère

Le vol se poursuit. Pas de pousses minées observées pour l'instant.

## Cochenille (*Pseudococcus sp.*)

La présence du ravageur diminue dans les vergers concernés, ces derniers ayant été protégés.

## Acarien rouge

Observation de formes mobiles sur quelques parcelles.

Des acariens auxiliaires Typhlodromes sont observés. Contrôler leur installation.

L'introduction de gourmands issus de parcelles colonisées par les Typhlodromes (exemple : pommier, vigne) permet d'assurer un contrôle des populations d'acariens.

# POIRIER (informations issues du réseau PACA)

## Maturités en secteur précoce

Tout début de récolte de Guyot cette semaine.

## Psylle du poirier

La grande majorité des vergers est saine. Des auxiliaires prédateurs sont observés.

En présence de foyers, mettre en œuvre des :

### Mesures prophylactiques

Complémentaires jusqu'à la récolte : égourmandage, lessivage par aspersion.

## Carpocapse

D'après le réseau de piégeage et les données du modèle Inoki, le vol et les éclosions de deuxième génération ont démarré (2% à Marsillargues et 4% à St Gilles).

Le pic des éclosions (50%) est prévu autour du 21-26 juillet.

La pression est élevée cette année. La surveillance des vergers est primordiale dans les semaines à venir.

Le **seuil de nuisibilité** s'établit, à l'issue du comptage de fin de première génération, à 5 fruits présentant une piqûre active sur 1000 fruits.

### Techniques alternatives :

Dans les vergers présentant des attaques significatives :

- cueillir les fruits piqués, les sortir du verger et les éliminer.

- poser de bandes-pièges cartonnées autour des troncs ; plaquer et scotcher la bande (ondulations côté intérieur) contre le tronc, prévoir de les sortir et de les brûler fin septembre pour diminuer la population l'année suivante.

L'utilisation du virus de la granulose contre les jeunes larves de carpocapse est une solution largement employée au moment de l'intensification des éclosions.

## Zeuzère

Le vol se poursuit. Pas de pousses minées observées pour l'instant.

# OLIVIER

## Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

La baisse des températures et l'augmentation de l'humidité au cours de la semaine dernière a permis à la mouche de retrouver un niveau d'activité normal pour la saison. Les captures dans les pièges ont augmenté dans quasiment tous les sites de piégeage.

Le réseau de piégeage des mouches est en place (<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>), et les captures restent hétérogènes selon les secteurs.

### Evaluation du risque

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8-10 mm de long ET que la mouche est capturée dans les pièges.

Les olives ayant une longueur de plus de 10 mm seront susceptibles de recevoir des piqûres de ponte.

Dans la plupart des bassins, le seuil de risque est atteint.

Dans toutes les situations, l'irrigation accroît les facteurs de risque.

Si c'est possible, nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide de phéromone et plaque jaune engluée.

### Prévention et prophylaxie :

Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici : <http://afidol.org/piagemouche>

De façon préventive, il est également possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : le silicate d'aluminium, le spinosad avec appât, et certains pièges à insectes. Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

La liste des produits de biocontrôle est téléchargeable sur le lien suivant :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-289/telechargement>

Les produits de biocontrôle sont définis par la loi comme un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Ces techniques sont fondées sur les interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-biocontrole>

## ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
  2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
  3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
  4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
  5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**
- Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**